ROBINET DJI

SOMAGEP-SA, revue trimestrielle d'informations générales N°15, Jan. - Mars. 2019

SOMAGEP-SA & l'AMO

Un mariage de raison !

JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES 2019

L'AFSO fête le 8 mars avec faste !

DIRECTION DES ACHATS ET DES STOCKS

Planifier les achats et bien gérer les stocks

Ecole Américaine de Bamako à la SOMAGEP-SA

Pour approfondir la connaissance des élèves sur le processus de traitement de l'eau

Sommaire

Fete du 8 mars 3

Les grandes allocutions du 8 mars 4-6

Parcours 7

Album photo du 8 mars 8

Cooperation.....9

Gestion de la pointe.....10

JOURNEE MONDIALE DE L'EAU 11

Assurance Maladie Obligatoire 12-13

Direction des achats et des stocks.....14-17

Bon à savoir.....18

Mag sport 19

ROBINET Dji

SOMAGEP-SA, revue trimestrielle d'informations générales

N°15 Janv. - Mars. 2019

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Boubacar KANE

RÉDACTEUR EN CHEF : Boubacar Idrissa MAIGA

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Abdoul Aziz TRAORE

COORDINATEUR : Abdoul Karim KONE

ASSISTANT : Alpha Macki DIAKITE

TIRAGE : 2 000 exemplaires

Conception & Impression : AKIM SARL

JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES 2019

L'AFSO fête le 8 mars avec faste !

La Journée Internationale des Droits des Femmes, le 8 mars, a été célébrée avec faste à la SOMAGEP-SA par l'Amicale des Femmes de la société (AFSO). L'évènement qui avait pour thème : « Egalités des chances : quelles opportunités pour les Femmes de la SOMAGEP- SA ? », était placé sous la présidence du Directeur Général, Boubacar KANE, avec à ses côtés les membres du CODIR et les représentants de WaterworX, un programme qui existe à la SOMAGP-SA dans le cadre du partenariat avec Waternet, la société d'eau d'Amsterdam, Pays-Bas.

Venues de toutes les Agences de Bamako et des Centres de l'Intérieur, les femmes, toutes belles et habillées en tenue du 8 mars, ont exprimé avec fierté leur statut de femme et d'appartenance à la SOMAGEP-SA.

Dans son intervention, Mme Haïdara Nania Hacko, présidente de l'AFSO, a invité la Direction Générale à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes au sein de la société.

Par la suite, la Représentante de WaterworX a salué les progrès réalisés par la SOMAGEP- SA en matière de promotion du genre. En réponse aux nombreuses interpellations pour l'égalité entre les hommes et les femmes à la SOMAGEP-SA, le DG Boubacar KANE a, dans son intervention, rappelé les efforts consentis ces dernières années par la Direction Générale pour tirer vers le haut le taux des femmes qui occupent des postes de responsabilité. Il a, par la suite, salué le professionnalisme et la compétence de la gent féminine de la SOMAGEP-SA.

Il convient de souligner que le programme de l'événement a été très riche en animations. Des sketchs à la chorégraphie, en passant par des quizz et à la remise de cadeaux, la cérémonie, belle, a été un moment de détente et de cohésion. Les sociétés SOMAPEP-SA et EDM-SA ont, comme toujours, manifesté leur solidarité envers leur société-sœur SOMAGEP-SA en étant massivement présentes à l'évènement.

Pour finir, rappelons que les hommes de la société étaient mobilisés à la cérémonie qui a enregistré des appuis non moins importants de Waterworx et d'autres partenaires sur le plan organisationnel.

8 mars
ROBINET Dji
Evènements et actualités de la SOMAGEP-SA

Les grandes allocutions à la cérémonie du 8 mars 2019

la Présidente de L'AFSO

«Penser équitablement, bâtir intelligemment, innover pour le changement ».

C'est par ce thème retenu par les Nations Unies, qu'en ce jour du 8 mars 2019, le monde célèbre la Femme. Le Mali quant à lui, fête sous le thème d'«Egalité des chances pour un développement durable».

Cette journée, officialisée par les Nations Unies en 1977, est l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes ainsi que les progrès réalisés. C'est une journée mettant en avant la lutte pour la réduction des inégalités en termes de droits et d'opportunités par rapport aux hommes.

A La SOMAGEP-SA, nous ne restons pas en marge, et c'est toujours un grand plaisir pour l'Amicale des Femmes de la SOMAGEP-SA de vous recevoir à l'occasion de notre traditionnelle fête de la Journée Internationale de la Femme.

Mesdames et Messieurs, nous vous souhaitons la cordiale bienvenue.

En termes de bilan de promotion du genre, nous enregistrons :

- la nomination de 5 femmes au poste de chefs de service : l'année dernière nous comptions 71 agents dont 16 femmes soit un taux de 23%, cette année nous comptons 81 chefs de service dont 21 femmes, soit un taux de 26 %, un progrès à encourager;

- L'augmentation du nombre de chefs de division de 18%

- Et une formation sur le leadership féminin avec la participation de 30 femmes.

Toutefois, un autre constat :

L'année dernière, à la même date, la SOMAGEP-SA comptait 1255 personnes dont 269 femmes (soit un taux de 21 %).

- Cette année, nous comptons 1423 agents dont 308 Femmes, soit 21% du personnel, donc aucun progrès réalisé à ce niveau en termes de parité.

- Aux postes de Chefs de Département, l'année dernière, la SOMAGEP-SA comptait 3 femmes, cette année nous comptons toujours 3 femmes, aucun progrès réalisé à ce niveau en termes de parité.

- Au poste de Directeurs, l'année dernière la SOMAGEP-SA comptait 0 Femme, cette année, la SOMAGEP-SA compte 0 Femme aucun progrès réalisé à ce niveau en termes de parité.

Monsieur le DG, vous comprendrez certainement, avec l'ouverture d'esprit qui vous caractérise, que ce bilan ait un goût d'amertume pour nous Femmes et réalisez avec nous que le chemin à parcourir ensemble semble plus long et plus laborieux qu'on ne l'imaginait.

Et d'après le Secrétaire Général de l'ONU dans son allocution du 7 mars 2018, je cite : « L'égalité des sexes est essentielle à l'efficacité de notre travail … Soyons clairs: nous ne pouvons pas construire le futur que nous voulons et atteindre les objectifs de développement durable sans la participation pleine et entière des femmes. »

Aucune société, aucune communauté ne peut réussir sans le soutien et l'intégration des femmes.

Cette journée, est encore pour nous, l'occasion de transmettre un plaidoyer pour la cause des femmes travailleuses de la SOMAGEP-SA

1. Pour un accès équitable aux postes de responsabilités.

Mesdames et Messieurs, Nous profitons ce jour, pour réclamer, avec toute la légitimité qui y sied, notre représentation au Conseil d'administration de la SOMAGEP-SA.

Monsieur le Directeur Général, vous avez l'ultime devoir de préserver nos droits. Et nous vous assurons que nous percevons vos efforts et votre sens de la responsabilité.

Que de chemin nous avons parcouru depuis la création de notre Amicale, avec vous à nos côtés, nous rassurant à juste titre, de votre accompagnement encore et encore.

C'est pour cette raison, que nous en appelons à votre engagement solennel ce jour, afin de faire basculer positivement ces chiffres délivrés précédemment en faveur du droit et de la cause des femmes.

Je profite de cette occasion, pour vous réitérez nos remerciements au nom de l'AFSO pour tout le soutien indéfectible dont vous avez fait montre depuis la création de cette Association.

Aussi, permettez-nous de vous poser la question, objet du thème choisi par notre Amicale, M. le Directeur Général Egalité des chances : quelles opportunités pour les Femmes de la SOMAGEP-SA ?

Mesdames, je vous demande de faire une ovation à notre Directeur Général, aux syndicats et à tous nos hommes pour leur constance à nos côtés, à travers leur précieuse contribution. MERCI ENCORE ET ENCORE.

Alors « Pensons équitablement, bâtissons intelligemment, et innovons pour le changement ».

Je vous remercie.

MME CAMARA Aminata CISSE, Responsable Analyses Spécifiques au Laboraratoire Central de la SOMAGEP-SA

«J'exhorte mes collègues femmes de la SOMAGEP-SA à se manifester plus davantage dans les candidatures aux postes techniques»

Monsieur le Directeur Général de la SOMAGEP SA,
Messieurs les Directeurs et chefs de départements,
Messieurs les représentants syndicaux,
Mesdames de la SOMAGEP-SA,
Illustres invités en vos rangs et qualités, Bonsoir !
C'est avec une immense joie et un réel plaisir que j'ai l'honneur de prendre la parole en ce jour du 8 mars 2019, devant cette auguste assemblée, en ma qualité de femme active de l'AFSO mais aussi de « l'Equipe Genre » du projet WaterWORX.
WaterWORX en partenariat avec la SOMAGEP-SA, depuis Mars 2017, a mis en place des équipes liées à des activités parmi lesquelles figure une « Equipe Genre » (féminin).
Cette équipe a pour mission de réaliser une base de référence du Genre et de développer une approche pour promouvoir l'égalité des chances entre Hommes et Femmes dans tous les domaines d'activités au sein de la SOMAGEP-SA. Elle œuvre aussi pour la promotion féminine à travers des formations organisées par la DRH et l'AFSO.

L'un des soucis majeurs de cette équipe est l'obtention du « Label Malimousso ».

Je ne pourrais quitter sans remercier la Direction Générale pour tous les efforts consentis pour la promotion des femmes au sein de l'entreprise.
Aussi, j'exhorte mes collègues femmes de la SOMAGEP SA à se manifester plus davantage dans les candidatures aux postes techniques par exemples : la conduite des usines de production d'eau potable, les maintenances électromécaniques et des canalisations, la conduite des réseaux de distribution etc…
Je demande à la Direction Générale de la SOMAGEP-SA de stimuler et favoriser les candidatures féminines et d'adapter les fiches de postes en occurrence.

Je vous remercie.

MME DAOU MADINA FANE, Agent de recouvrement à l'Agence Commerciale de BACODJICORONI ACI

«L'égalité des chances serait un plus pour nous les femmes de la SOMAGEP-SA»

Mesdames et Monsieur, chers invités, bonjour,
M. le Directeur Général, chers collaborateurs,
Je suis heureuse d'être avec vous, pour célébrer la journée internationale de la femme et je voudrais tout d'abord remercier l'AFSO de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer de vive voix, afin de transmettre les attentes des femmes à la Direction Générale, principalement les agents n'occupant pas de poste de décision : sur le thème : Egalités des chances : Quelles opportunités pour les femmes de la SOMAGEP-SA ?
M. le Directeur Général, chers collaborateurs, chers invités.

Ce thème n'est pas facile à traiter mais c'est pour moi une fierté de me tenir aujourd'hui devant vous. C'est la preuve que nous travaillons dans une société où la liberté d'expression est une réalité.
L'égalité des chances serait un plus pour nous les femmes de la SOMAGEP-SA, elle nous permettra de montrer nos valeurs afin de prouver que l'égalité hommes –femmes est fondamentale pour chaque individus.
Nous les femmes, nous avons plus besoin d'opportunités, vue qu'il y'a plus d'hommes que de femmes.
Nous avions en 2018, 268 femmes, soit 21% de l'effectif total.
En 2019, nous sommes 308 contre 1115 hommes, soit le même pourcentage de 21%
C'est pour cela que nous les femmes, nous exhortons la Direction Générale :
1. à nous donner dans un premier temps, les mêmes chances que les hommes, afin de prouver ce que nous valons et surtout dans les postes de responsabilité.
2. à nous faire bénéficier de plus de formations afin de renforcer nos capacités.
3. à reconnaitre notre mérite, pour le travail acharné accompli par chacune d'entre nous par des promotions et donner à César ce qui appartient à César.
4 . Et comme on ne cesse de réclamer, à quand une femme directrice ?
Mesdames et Messieurs, chers invités
Laissez moi encore une fois réaffirmer mon attachement personnel à un partage équitable du pouvoir de décision entre les femmes et les hommes, surtout au sein de la SOMAGEP-SA.

Je vous remercie.

KOLEN JUDITH, Responsable genre waternet

«Le programme WaterWORX vise à garantir l'égalité des chances à tous»

Je suis arrivée mardi a Bamako pour ma première visite au Mali. C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous à l'occasion des festivités de la Journée Internationale de la Femme.

Je suis une femme qui travaille dans une organisation de l'eau. Malgré le fait que je sois des Pays-Bas, je me sens très liée à vous et je me sens privilégiée que vous m'ayez accueillie pour célébrer avec vous la Journée internationale de la femme. Je porte cette robe avec grand honneur.

Je représente WaterWorX, un programme des entreprises néerlandaises d'alimentation en eau potable, qui a pour objectif de fournir de l'eau potable à dix millions de personnes dans le monde entier d'ici à 2030. Ce programme regroupe 24 partenariats d'opérateurs d'eau, répartis dans le monde entier. La société pour laquelle je travaille à Amsterdam, Waternet, travaille en partenariat avec la SOMAGEP-SA dans le cadre de ce programme.

Le programme WaterWorX vise à garantir l'égalité des chances à tous, quel que soit nos origines. La question du genre fait l'objet d'une attention particulière dans l'ambition d'inclusion sociale de WaterWorX. Mais œuvrer pour l'égalité des sexes et l'inclusion sociale ne consiste pas à ajouter des éléments, mais à poser différentes questions et à regarder sous un autre angle.

C'est formidable de voir comment la SOMAGEP-SA est parfaitement capable de le faire: poser différentes questions et regarder d'une perspective différente les questions de genre. Au sein de la communauté WaterWorx, je considère SOMAGEP-SA comme un leader:

- Vous avez AFSO, le réseau d'employées ayant un fort leadership.

- Cette année la SOMAGEP-SA sera accreditee par UNWomen pour le label Mali Muso.

- En outre, SOMAGEP-SA a été sélectionnée par l'Association africaine de l'eau pour organiser un Masterclass 100% Africain sur le leadership féminin, qui se déroulera en avril.

- Et chaque jour, nous visons à intégrer le genre dans toutes les activités de WaterWorX.

Dans WaterWorX, vous donnez un bon exemple que nous espérons reproduire avec d'autres partenariats WaterWorX.

Merci de nous avoir tous inspirés. Merci de nous avoir invités à cette fête. Et merci de votre attention.

MME HAIDARA DIAHARA TOURE, Responsable clientele de Tombouctou

«La place de la Femme n'est pas toujours une évidence dans notre société»

C'est avec un plaisir renouvelé que je prends la parole au nom des femmes des régions du Nord en général et celles des femmes de Tombouctou en particulier.

La journée du 8 mars doit être l'occasion, outre de célébrer la femme à travers le monde, mais également l'occasion de s'interroger sur la situation des femmes en général et des progrès qu'il reste à accomplir. Cette journée doit permettre de nous interroger et d'avancer sur ces questions essentielles.

Le thème de cette année est une occasion pour les femmes de la SOMAGEP-SA d'être au centre des organes de décision, d'avoir accès aux postes réservés jusque-là aux hommes, sans oublier la formation continue.

Toutefois, nous sommes confrontées à des multiples difficultés qui ont pour noms :

- Des réprimandes souvent très acerbes d'une clientèle exigeante qui porte toujours les séquelles de la crise;
- Des zones inaccessibles pour le recouvrement;
– La très mauvaise qualité de la connexion internet;
- La non mobilité des agents.

Toutes ces difficultés constituent une entrave à l'atteinte de nos objectifs.

En fin, le besoin de renforcement des capacités du personnel en matière de gestion clientèle post- crise se fait sentir.

Monsieur le Directeur, être à l'écoute, de nos difficultés, est pour nous une source de motivation.

Pour finir, je dirai que la place de la Femme n'est pas toujours une évidence dans notre société.

Parcours

MME SINENTA TIGUIDA DIAKITE, Chef de Département Relation Clientèle

Une battante qui se fait découvrir!

J'ai l'immense plaisir de prendre la parole pour vous présenter mon parcours universitaire et professionnel à l'occasion de cette journée pleine de sens. Je nomme la journée internationale de la femme.

Pour ceux et celles qui ne me connaissent pas, je me nomme Tiguida DIAKITE SINENTA, mariée et mère de deux enfants, âgés, respectivement de 9 ans et 3 ans.

Après l'obtention du baccalauréat en série SE au Lycée Cheick Anta Diop de Bamako, je fus admise en 1998 à la Faculté des Sciences et Techniques « FAST »

J'aime la math et la technique, aussi ai-je suivi un parcours où j'en fais le plus possible.

C'est ainsi qu'en 1999 j'obtins le DEUG avec mention en Mathématique et physique à la FAST.

Vint ensuite la licence, en l'an 2000, avec mention en Mathématique Appliquée Pure à la FAST.

Je décidai alors de poursuivre mes études en France. Je me lançai à la recherche d'une bourse d'étude. Ma demande fut acceptée par l'université de Nice Sophia Antipolis.

Mais cette fois-ci, je me lançai dans les études de Mathématique appliquée et sciences sociales (MASS). Pourquoi ce choix ?

D'abord pour la continuité assez logique par rapport à mon cursus de base et ensuite pour l'aboutissement aux études des finances et Banque.

Il faut dire que le monde de la Finance m'attirait particulièrement eu égard aux différentes opportunités d'emploi.

A la suite de l'obtention de ma maîtrise en MASS en juin 2002, je me tournai vers un Master en *« Économétrie Bancaire et Financière »* à l'université de la Méditerranée Aix-Marseille II

Cette formation, nous enseigna l'économie financière appliquée, banques, les marchés financiers et les marchés de change.

C'est là où je connus l'actuel Ministre de l'économie et des Finances, Dr Boubou CISSE qui y préparait son doctorat en sciences économiques et de gestion.

Pour valider mon année, je devais effectuer un stage de 3 mois en entreprise. Je me lançai à la recherche d'un stage en déposant mes dossiers un peu partout.

J'obtins un stage à la Direction Centrale de la Banque de France *« Département des Etudes et de la Recherche »*. Je travaillais sur les risques opérationnels dans les banques en général, et la mise en place des nouveaux systèmes de lutte contre les risques au sein de la banque.

En plus, j'effectuai un stage dans un cabinet d'expertise comptable à NICE (Castells Expertise).

Toujours à Nice, je travaillai à l'hôtel Negresco Palace en tant que Réceptionniste à l'accueil (job d'été).

Je travaillai aussi en tant que caissière à la Boulangerie Paul (Job d'été pendant 9 mois).

En Fin 2004, je décidai d'effectuer un séjour linguistique de quelques mois aux USA. Je m'inscrivis à Lado international collège à Washington DC, Silver Spring.

Après 10 mois de cours linguistique, je décidai de rentrer au Mali pour y passer mes vacances.

Deux jours après mon arrivée je décidai de faire un stage, pour flairer les opportunités à saisir.

A ma grande surprise la BICIM fut immédiatement intéressée par mon CV et me fit appel.

J'effectuai alors un stage d'un mois à la Direction des Risques. J'avais comme mission, d'aider à analyser les dossiers de crédit grandes entreprises, la préparation des visites clientèles, etc.

A l'issue de mon stage, la banque décida de me faire signer un contrat de travail qui prit effet le 1er novembre 2005 où j'étais analyste des risques puis Responsable de suivi de conformité des dossiers de crédit.

Je mis fin à ma collaboration avec la BICIM après 2 ans.

J'avais eu une meilleure offre à la Banque pour le commerce et l'industrie du Mali (BCI-Mali) qui venait de s'installer au Mali.

Là, j'occupai successivement, les poste de :

- Gestionnaire de Compte « Clientèle grandes entreprises » d'Avril 2007 à Octobre 2007,

- Chef d'Agence à l'Agence BCI- Ouolofobougou, de Novembre 2007 à Juin 2008,

- Chef de Département Agence Centrale, de Juillet 2008 à Janvier 2009

- Et enfin, Chef de Département des Risques et Engagements de Février 2009 à Octobre 2011.

Je quittai la BCI en Octobre 2011 et intégrai la famille SOMAGEP-SA en novembre 2011.

De cette période à ce jour, j'occupe le poste de Chef de Département Relation Clientèle.

Et voilà, la vie n'est pas un long fleuve tranquille, voici le fleuve que j'ai traversé pour devenir la Tiguida DIAKITE que vous voyez aujourd'hui.

Je vous remercie.

Album photos 8 mars 2019

ECOLE AMÉRICAINE DE BAMAKO À LA SOMAGEP-SA

Pour approfondir la connaissance des élèves sur le processus de traitement de l'eau

Les Elèves de la 3e Année de l'Ecole Américaine ont visité, le 25 janvier 2019, la Station de Pompage de Djicoroni Para et le Laboratoire Central de la SOMAGEP-SA. Objectif : approfondir, de façon pratique, la connaissance des élèves sur le traitement de l'eau après les cours théoriques dispensés en salle.

« *Voir une fois vaut mieux qu'entendre 100 fois* ». Ce proverbe qui, pédagogiquement, lie la théorie à la pratique explique la démarche de l'Ecole Américaine à Bamako. Laquelle a sollicité la Direction Générale de la SOMAGEP-SA pour une visite de la Station de production de Djicoroni Para et du Laboratoire Central de la Société. Cela pour permettre aux élèves, faut-il le préciser, de la 3e année de voir comment est produite, traitée et distribuée l'eau de la SOMAGEP-SA.

La sortie pédagogique, qui s'inscrit dans le programme des études portant sur les ressources en eau, a été très bien accueillie par la SOMAGEP-SA.

A la Station de Production, première étape, la visite s'est déroulée au fil de l'eau. De l'exhaure à la salle des électrolyseurs en passant par le Laboratoire de la station, les décanteurs, les filtres… Dans la foulée de la visite, les élèves n'hésitaient pas à poser des questions sur le processus de traitement de l'eau potable et de l'usage des produits chimiques.

La seconde étape de la visite s'est déroulée dans le Laboratoire Central de la SOMAGEP-SA. Les portes des salles d'analyses Physico-Chimiques, Bactériologiques et des analyses spécifiques ont été ouvertes aux élèves. Lesquels ont découvert les appareils de contrôle notamment, le spectromètre, le turbidimètre, le PH-mètre, etc. Les échanges ont porté, également sur la source du prélèvement et sa qualité.

La visite était guidée par le Chef Service Contrôle et Techniques Spécifiques, Aboubacar Diallo, qui a estimé que cette sortie pédagogique est très importante pour faciliter la compréhension du cours.

« *Il est mieux de savoir d'où vient cette eau et savoir ce que ça coûte en termes de traitement et aussi la lier à l'environnement pour éviter son gaspillage. En ouvrant le robinet et voir l'eau couler, les enfants ont tendance à penser que l'eau est gratuite et que c'est à gaspiller. Cependant, lorsqu'on les explique comment on traite l'eau, avec les produits chimiques, ils sauront que l'eau n'est pas à gaspiller* » a martelé M. Diallo.

A rappeler que les élèves étaient accompagnés par un de leurs professeurs M. Lamezi. L'enseignant a qualifié la visite comme une prise de conscience chez les enfants. Selon lui, il était nécessaire que les élèves viennent voir et comprendre le processus de traitement de l'eau.

Pour finir, M. Lamezi de déclarer : « *je suis très satisfait de la visite. On était là l'année dernière et nous sommes revenus cette année et on espère revenir l'année prochaine si tout va bien* ».

Actu-Event
ROBINET Dji
SOMAGEP-SA, revue trimestrielle d'informations générales

GESTION DE LA POINTE DE 2019 : Quand des directeurs techniques de la SOMAGEP-SA y prononcent !

L'alimentation en eau potable des populations de Bamako, entre févier et juin autrement appelée période de pointe, constitue un casse-tête pour la SOMAGEP-SA dont la capacité de production journalière est de 205 000 m3 contre une demande de 350 000 m3 d'eau. Ce déficit, 150 000 m3 d'eau/jour constitue la raison fondamentale des coupures d'eau dans les quartiers périphériques ou situés en altitudes. Pour la gestion de la pointe de 2019, les directeurs de la Production et de la Distribution de la SOMAGEP-SA se sont confiés à Robinet Dji.

DIRECTEUR DE LA PRODUCTION, SALIYA KONE : *« Si la continuité du service de l'électricité est assurée, de notre côté, la production d'eau suivra »*

Quel est l'état des lieux de la production ?

Nous sommes prêts à faire face à la pointe de 2019 avec l'arrivée de la Station de Kabala. Sans cette dernière, l'alimentation en eau des zones hautes (en altitude) sera difficile. En rive droite, on peut citer les quartiers de Kalabancoura Zone haute, Sabalibougou, Mali-Univers, tous en altitude. En rive gauche, les quartiers défavorisés pendant la pointe sont Titibougougou, Korofina et Lafiabougou.

Avec Kabala, Bamako sera à l'abri du besoin. Des travaux sur les réseaux de transfert, tertiaire et des ouvrages de stockage sont en cours d'exécution. D'autres travaux sont également planifiés. On peut réellement couvrir la demande de la population à Bamako.

A l'intérieur du pays, avec le projet PADS, on a moins de problème d'approvisionnement dans certaines localités comme Sikasso, Koutiala, Kati et Kayes. A Gao, avec la réalisation du 4ème filtre, la situation de manque d'eau serait amoindrie. A Tombouctou, il n'y a pas une situation de manque d'eau sévère. Quant à Mopti-Sévaré, la capacité de production n'est pas dépassée par rapport à la demande.

Quelles sont les dispositions prises pour passer la pointe de cette année?

Sur le plan de disponibilité des produits chimiques, on peut dire que l'autonomie est garantie avec le niveau actuel de stock disponible à Bamako.

Les capacités de production étant limitées, nous avons des équipements secours, tels que des moteurs et pompes, pour éviter tout déficit de production en cas de panne.

Au niveau des ressources humaines, il y a un besoin de renforcement de l'effectif sur les sites de production de la rive droite (surtout les stations compactes) et certains sites de l'intérieur (Sikasso, Koutiala, Kayes, etc.)

Par ailleurs, la disponibilité de la ressource en eau ne constitue pas une menace d'après les dernières informations reçues à la réunion de la commission de Gestion des Eaux de la retenue de Sélingué et du barrage de Markala, le 6 mars 2019 à la DNH. Le niveau de stockage de la retenue est bon à Sélingué.

Si la continuité du service de l'électricité est assurée, de notre côté, la production d'eau suivra. Car la production d'eau reste conditionnée à la présence d'électricité, surtout à la station de Djicoroni Para où nous ne disposons pas de générateur.

IBRAHIMA GUINDO, DIRECTEUR DE LA DISTRIBUTION : *« Nous avons pris un certain nombre de dispositions pour faire face à la pointe de 2019 »»*

Quelles sont les dispositions prises pour assurer l'alimentation de la population en période de pointe 2019 ?

Nous avons pris un certain nombre de dispositions pour faire face à la pointe de 2019. Elles portent sur :

- les manœuvres de vannes pour couper périodiquement des quartiers moins affectés par le manque d'eau, de par leur position géographique, afin d'amener l'eau dans les secteurs les plus défavorisés ;

- la réhabilitation des réseaux vétustes. A ce niveau, il est prévu le remplacement d'un tronçon de conduite à la zone industrielle pour améliorer la capacité de transport d'eau dans le secteur. A Darsalam, des actions sont envisagées pour améliorer davantage le service.

Dans le cadre de la mise en activité de la Station de Kabala, en collaboration avec la SOMAPEP-SA des travaux suivants sont prévus :

-le raccordement des attentes (route de l'aéroport avec les 30 mètres, du marché et du cimetière de Niamakoro) sur la conduite de transfert de Bacodjicoroni en allant vers Faladie ;

- l'installation de deux surpresseurs au niveau de la sous station de Faladie pour améliorer l'alimentation de la zone de Faladie Mali-Univers ;

- le changement du circuit d'alimentation du réservoir de 2000 m3 à OUTA KOULOUNI par Faladié au lieu de la station compacte de Magnambougou ;

En terme de travaux réalisés, il faut noter que :

- les attentes route de l'aéroport avec les 30 mètres et du cimetière de Niamakoro sont raccordées aux réseaux existants pour alimenter les zones déficitaires dès mise en service de Kabala ;

-l'installation des deux surpresseurs au niveau de la sous

station de Faladie pour l'alimentation de la zone de Faladie Mali-Univers est terminée ;

Au niveau de l'organisation, le nombre d'équipes a été multiplié pour réagir promptement aux différentes réclamations notamment les fuites ou casses qui arriveront sur le réseau.

JOURNEE MONDIALE DE L'EAU

Le REMAFPEA joue sa partition !

A l'instar de la communauté internationale, la Journée Mondiale de l'Eau a été célébrée au Mali, le 22 mars 2019. Le Réseau Malien des Femmes Professionnelles pour l'Eau et l'Assainissement (REMAFPEA) n'est pas resté en marge de l'événement. Il a pris part aux activités commémoratives en participant à la conférence-débats organisée par la Coalition des acteurs des secteurs de l'Eau et de l'Assainissement. C'était au Centre International des Conférences de Bamako (CICB) sur le thème : *« Ne laisser personne de côté »*.

Actif depuis sa création et conscient du rôle qui est le sien, le Réseau Malien des Femmes Professionnelles de l'Eau et de l'Assainissement ne rate aucune occasion pour prendre part au grands rendez-vous du secteur de l'eau et de l'assainissement. Aux côtés du Comité National d'Organisation, le REMAFPEA a profité de la journée du 22 mars pour participer aux conférences portant sur les thématiques débattues. Il s'agit de l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable n°6, l'approche genre dans les projets GIRE, le partage équitable de l'eau et les technologies innovantes et pratiques pour les populations vulnérables en zones rurales: un système de production d'eau potable avec filtration sur sable!

Il convient de rappeler que la journée fut riche en connaissances. Elle a permis au REMAFPEA de comprendre que les questions d'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement nécessitent obligatoirement une redevabilité mutuelle de la part de tous les acteurs, Etat, société civile et bailleurs de fonds.

Actu-Event
ROBINET Dji
SOMAGEP-SA, revue trimestrielle d'informations générales

Le DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS GENERAUX, ABDOUL AZIZ TRAORE, A PROPOS DES RAISION DE L'ADHESION DE LA SOMAGEP-SA A L'AMO :

«l'application des obligations aux entreprises d'immatriculer son personnel & pour permettre de soulager le Fonds de Garantie Maladie »

Robinet dji : ***Expliquez-nous l'Assurance Maladie Obligatoire ?***

AAT: L'assurance maladie obligatoire (AMO) est un régime national de sécurité sociale créé au Mali par la Loi N° 09 016 du 26 juin 2009. Elle est fondée sur les principes de la solidarité, de la contribution, de la mutualisation des risques et du tiers-payant (système qui permet à l'assuré social de ne pas faire l'avance des honoraires médicaux et des frais pharmaceutiques, de prothèse ou d'hospitalisation, et de ne payer, le cas échéant, que le ticket modérateur.).

Les bénéficiaires sont couverts sans discrimination liée à l'âge, au sexe, à l'activité, à la contribution, à la résidence et aux antécédents pathologiques.

Qu'es ce qui a motivé l'adhésion de la SOMAGEP-SA?

L'adhésion à l'AMO de la SOMAGEP-SA a été motivée par deux raisons :

D'abord, en application des dispositions visées, qui font obligation aux entreprises d'immatriculer son personnel, notre société a décidé de faire adhérer l'ensemble du personnel.

Ensuite, pour permettre de soulager le Fonds de Garantie Maladie, au regard des difficultés rencontrées dans la prise en charges du personnel en croissance considérable, notamment le nombre et le montant des dépassements de quotas.

Cette adhésion se caractérise par quoi ?

L'adhésion à l'AMO est subordonnée à l'affiliation et au paiement pendant six (6) mois des cotisations sociales retenues à la source par l'employeur.

Quelles sont les parts payées par le personnel et l'entreprise?

Les parts payées par le personnel et l'entreprise sont respectivement

Travailleur : 3,06% du salaire brut mensuel.

Employeur : 3,50% du salaire brut mensuel.

Les dispositions sont elles prises afin que le personnel commence à bénéficier des prestations de l'AMO après les six (06) mois de cotisations ?

Les dispositions sont prises pour enregistrer l'ensemble du personnel. A cet effet, la Direction des Ressources Humaines, en collaboration avec la CANAM, est en phase de déployer le programme de visite des équipes en charge de la collecte des informations et des dossiers, afin de couvrir tous les sites de la SOMAGEP-SA.

Pour la circonstance, une note d'information sera diffusée à l'attention du personnel afin de constituer les dossiers dont la liste sera jointe.

Quelles sont les ayants droits d'un assuré?

Les ayants droits de l'assuré sont :

Ascendants de l'assuré : père ou mère non salarié(e) et non pensionné(e).

Conjoint(e)s non-salariés(e)

Enfants à charge de l'assuré,

De 0-14 ans sans conditions,

De 14-21 ans : élève ou étudiant,

Sans limite d'âge : enfant infirme en état d'incapacité permanente.

Dans le cadre de l'adhésion de la Société à l'AMO, est ce qu'il y a eu des campagnes d'informations et de sensibilisations à l'endroit du personnel?

En prélude à l'adhésion du personnel à l'AMO, la Direction Générale de la SOMAGEP en collaboration avec la Direction Générale de la CANAM, a organisée une assemblée générale d'information et de sensibilisation le jeudi 15 novembre 2018, pour une meilleure compréhension du dispositif de l'Assurance Maladie Obligatoire et des avantages de la couverture.

Ensuite, une note informant les travailleurs de la retenue de la part «*employé*» des cotisations AMO **à compter du salaire de janvier 2019, a été diffusée le** 15 janvier 2019. Aujourd'hui nous sommes dans le processus d'enrôlement du personnel.

Pouvez-vous-nous parler de la complémentarité entre l'AMO et le Fonds Social ?

L'AMO permettra d'assurer la prise en charge sanitaire des ascendants directs qui d'ailleurs ne figurent pas parmi les bénéficiaires du FGM.

Quant au FGM, il permettra de faire face à la partie « Tiers payant » de l'AMO, équivalent à 30% des frais médicaux.

Ce que pensent les partenaires sociaux sur l'AMO

NANOUROU KONE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SUTEELEC

« J'ai une très bonne appréciation de l'AMO. C'est une assurance à couverture nationale définie par la loi. L'existence d'un fonds de garantie maladie n'entrave en rien l'adhésion à l'AMO, les deux se renforcent. La différence est que le fonds de garantie maladie concerne l'agent et sa famille. Par là il faut entendre les descendants et les époux ou épouses, les ascendants directs n'en bénéficient pas, tandis que l'AMO permet de gérer ces cas. Pour l'AMO, il n'y a pas de quota. Je pense qu'on peut jouer sur ces deux cas pour faire en sorte que l'agent ne soit pas suspendu du profit de la couverture maladie universelle ou du fond de garantie maladie de la SOMAGEP-SA. Les deux se complètent ».

DABA DIALLO, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SYLISO

« Nous demandons à la Direction Générale de prendre toutes les dispositions pour que les agents puissent bénéficier des prestations de l'AMO à partir du 1er juillet 2019. Nous pensons qu'il faut sensibiliser sur l'AMO à Bamako et dans les Centres de l'intérieur et expliquer tout son contour au personnel (en impliquant les partenaires sociaux et les techniciens de la CANAM), prendre toutes les dispositions pour payer régulièrement les cotisations afin d'éviter d'éventuelles sanctions pouvant nuire à l'image de la société et engendrer une autre frustration du personnel. Nous engageons la Direction Générale à anticiper la mise à disposition des cartes AMO».

Découverte
ROBINET Dji
SOMAGEP-SA, revue trimestrielle d'informations générales

DIRECTEUR DES ACHATS ET DES STOCKS, ISMAÏLA MAÏGA

Un cadre compétent et très persévérant !

Ismaïla Maïga est un des cadres qui portent, aujourd'hui sur leurs épaules, les valeurs de la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable (SOMAGEP-SA).

Directeur des Achats et des Stocks, depuis fin 2016, M. Maïga est une personne lucide et raisonnable. Honnête, imperturbable, très persévérant, ses relations avec ses collaborateurs sont au beau-fixe. Cela, grâce au respect qu'il a pour soi-même et pour les autres ainsi que de ses hautes capacités de l'écoute pour fédérer et motiver ses collaborateurs dans le sens d'atteindre les objectifs assignés.

Ces attributs, collés à l'homme comme une étiquette, marquent sa carrière professionnelle qui a commencé à la SOMAGEP-SA en qualité de Chef de Département Juridique. A ce poste, il a fait valoir ses compétences en assurant une couverture sécuritaire maximale par une maîtrise des textes qui réglementent la Société. Il n'a pas fait, non plus, économie de son énergie pour assurer le suivi des droits et obligations, la minimisation des risques et la préservation adéquate des intérêts de la Société.

Auparavant, pendant plus d'une décennie, M. Maïga a roulé sa bosse à la Société Energie du Mali SA où il a travaillé dans plusieurs directions, à savoir, la Direction Commerciale, la Direction des Affaires Générales, la Direction Générale Adjointe Chargée des Investissements et la dernière fut celle du Juridique.

Enfin, il convient d'ajouter que M. Maïga collectionne de nombreux diplômes universitaires et post universitaires. Il est titulaire, entre autres, d'une Maitrise en Sciences Juridiques à l'Ecole Nationale d'administration du Mali, d'un Master en Gouvernance et Management des Marchés Publics en Appui au Développement Durable à l'Université de Turin/Italie et d'un Certificat de l'Institut d'études politiques de Paris (« Sciences Po ») (Exécutive Education) : en Programme et Management des Marchés Publics en Appui au Développement Durable.

DIRECTION DES ACHATS ET DES STOCKS

De la planification des stocks pour éviter la rupture des stocks et le sur-stockage...

Créée à la suite d'une note de service 2016/BK/aat du 28 décembre 2016, la Direction des Achats et des Stocks a pour mission principale d'assurer l'acquisition des biens et matériels liés aux besoins d'exploitation et d'investissement de la société et d'assurer la gestion rigoureuse et fiable des actifs de la société de façon à garantir des soldes corrects des comptes de stocks.
Dans le cadre de la politique générale de la société, la Direction des Achats et des Stocks est chargée, entre autres, de l'élaboration de la politique d'achat et de la politique de gestion des stocks de la société, à la mise en œuvre de la politique ainsi définie, en veillant à l'atteinte des objectifs fixés et en fournissant le support requis aux acteurs impliqués et la planification et programmation du processus d'acquisition des biens de l'entreprise dans le souci de rationaliser les coûts et optimiser les ressources.
La Direction est composée de deux Départements dont celui des Achats et de la Gestion des Stocks. Les services, au nombres de sept (07) sous-tutelle des deux départements sont des bras armés qui travaillent en parfaite synergie pour concourir à l'atteinte des objectifs assignés à la DAS par la Direction Générale. Pour mieux comprendre le fonctionnement de la Direction des Achats et des Stocks, nous vous invitons à lire notre dossier.

DÉPARTEMENT DES ACHATS, LE CHEF DE DÉPARTEMENT ACHATS, DRISSA AMADOU, PARLE DE SON CRÉDO :

« Respecter les plannings des achats pour éviter la rupture de Stocks » !

Le Département des Achats est au cœur d'une gestion réussie de la chaine de l'approvisionnement. Il joue le rôle de conseiller dans la mise en place de la politique d'achats et de l'approvisionnement de la société selon la procédure Achat et Approvisionnement des marchés publics et la fixation d'objectifs d'optimisation. Il assure, de commun accord, avec le Département des Stocks et les services utilisateurs, le processus de la planification. Lequel consiste à prévoir les achats des biens et services nécessaires ainsi que la quantité des stocks à conserver.

Le Département des Achats se caractérise par son importance à travers l'appui incommensurable qu'il accorde à la satisfaction des besoins des Directions et des départements de la SOMAGEP-SA dans le cadre de la continuité du service de l'eau. Ses missions portent sur la bonne gestion du processus de demande d'approvisionnement.
Disposant d'un référentiel des prix concurrentiels, il agit comme un contrôleur pour s'assurer que les budgets des différentes structures sont respectés. Par ailleurs, dans l'exercice de ses missions au quotidien, le Département des Achats définit les programmes, les procédures d'achats de matériels et de produits et élabore des cahiers de charges techniques reflétant les besoins réels de la Société. En outre, il rédige les appels d'offres en vue de sélectionner les fournisseurs capables de répondre aux besoins stratégiques de la Société conformément aux procédures en vigueur.
Rappelons, qu'il a aussi en charge la mise en place des indicateurs clés et des tableaux de bord pour mesurer la performance des actions menées notamment le taux de rotation des stocks, le délai de livraison et le taux disponible.
Le Chef de Département Achat, Drissa Amadou, lors d'un échange, qu'il a eu avec Robinet Dji, a laissé entendre que : *« pour satisfaire les besoins exprimés par les différents services en matière d'approvisionnement, il faut impérativement organiser les achats en fonction des plannings établis afin d'éviter les ruptures de stocks »*.

Aussi, poursuit-il, en affirmant que son Département veille à ce que toutes les activités reliées aux achats appuient et renforcent les objectifs de l'organisation dans son ensemble.
En termes d'organisation, le Département Achats compte deux services dont celui des Achats matériels Techniques et Achats Généraux et une division chargée de Transit.

SERVICE ACHATS MATERIELS TECHNQIUES :

Ce service géré par Mme Kouyaté Fatoumata Founé DIABATE est chargé d'organiser les achats de matériels techniques (matériel de réseau et de branchements, matériels électromécanique et pièces de rechanges, équipements et consommables de laboratoires d'analyses, produits chimiques et compteurs) en fonction des plannings établis afin d'éviter les ruptures de stocks. En outre, une autre mission consiste à préparer en rapport avec le service en charge de l'évaluation des achats, l'évaluation et la réévaluation des fournisseurs et autres prestataires.

SERVICE ACHATS GÉNÉRAUX

Géré par M. Cheickna Traoré, le service Achats Généraux s'occupe de l'organisation des achats de mobiliers et fournitures de bureau, des équipements de sécurité, des équipements et consommables infrastructures, des téléphones, des motos, entre autres. En termes de difficultés, il faut souligner le chevauchement de certaines prestations entre des structures

Découverte
ROBINET Dji
SOMAGEP-SA, revue trimestrielle d'informations générales

GESTION DES STOCKS À LA SOMAGEP-SA : Le grand challenge !

A la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable (SOMAGEP-SA) la gestion des stocks constitue un grand défi auquel la Société ne ménage aucun effort pour le relever. La création du Département Gestion des Stocks au sein de la Direction des Achats et des Stocks en est l'illustration éloquente. Aujourd'hui, grâce à ce Département, la SOMAGEP-SA vit à l'abri du sur-stockage, des ruptures de stocks et des pertes d'actifs stockés dans ses magasins.

Il est unanimement reconnu que l'essor d'une entreprise passe en partie par une bonne gestion de ses stocks. Laquelle permet d'assurer la croissance de son chiffre d'affaires. Pour de nombreux spécialistes en gestion des organisations, toute entreprise, quelle que soit son activité, doit veiller à assurer une bonne gestion des stocks, ainsi qu'une efficacité dans la rotation des stocks et la gestion des approvisionnements pour être performante et éviter le sur-stockage.

Si ce défi est moins perçu dans les entreprises de petite taille, c'est bien le contraire dans les entreprises de grande taille comme la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable (SOMAGEP-SA) qui existe aujourd'hui dans plus de 72 localités.

La gestion des stocks, à la SOMAGEP-SA, est une activité grandeur nature confiée à un Département appelé « Gestion des Stocks » qui se caractérise par un professionnalisme avéré et un sens élevé d'anticipation dans l'exercice de ses missions. Lesquelles portent sur la gestion de l'ensemble des magasins de la société selon les règles, les techniques adéquates de stockage des articles en fournissant l'encadrement et en veillant à la conformité des supports de mouvements.

Nouhoum TRAORE
Chef de Département
Gestion des Stocks

A cela s'ajoutent l'élaboration et l'application des méthodes de gestion et contrôle des stocks propres afin d'éviter le sur-stockage, les ruptures de stock et les pertes d'actifs stockés, la vérification, la fiabilisation de toutes les saisies dans la base SIGA et l'organisation des prises d'inventaire périodiques en fin d'année des stocks.

En analysant ci-haut ses responsabilités, on découvre sans détour les challenges et l'importance du Département Gestion des Stocks qui est un outil très efficace pour la Direction Générale pour maîtriser ses dépenses et d'assurer la continuité du service de l'eau.

Conscient des enjeux liés à son travail, le Chef de Département Gestion de Stocks, Nouhoum Traoré, nous a confié, lors d'un échange : *« une bonne gestion des stocks constitue un facteur de flexibilité permettant de satisfaire des besoins futurs de la SOMAGEP-SA. En effet, les stocks représentent une charge financière et une immobilisation de capitaux. Donc, s'agit-il pour nous de déterminer un juste milieu entre un stock trop élevé générant des coûts importants et un stock trop faible engendrant des ruptures susceptibles d'entraîner la discontinuité du service, des ventes manquées et autres dysfonctionnements ».*

S'agissant de la problématique de la gestion des stocks à la SOMAGEP-SA, M. Traoré, revient sur le défi de satisfaire en permanence tous les besoins des services utilisateurs. Ce qui suppose, selon lui, la constitution de stocks dont le volume est très variable et qui dépend en grande partie de la demande s'exerçant sur les matériels stockés.

« La gestion des stocks est assez complexe et coûte en moyenne 15% de la valeur des articles et produits stockés pour les entreprises les plus performantes. Pour atteindre ses objectifs, il est extrêmement important, pour le responsable de suivre rigoureusement les mouvements de stocks. Plus, il veut être certain de répondre à la demande, plus cette demande sera imprévisible et plus les délais de réapprovisionnement seront aléatoires, plus le stock de sécurité sera important. À l'inverse, quand la demande est connue, les délais de réapprovisionnement fixes et les conséquences d'une rupture de stocks négligeables, alors, le stock de sécurité sera faible » a-t-il martelé.

Pour ce qui est des difficultés, il faut citer nomment la faible capacité de stockage. Avec juste une quarantaine de magasins qu'elle dispose à Bamako et dans les centres de l'intérieur de façon cumulative, force est de reconnaitre que la Société n'est pas bien nantie.

En réponse, le Chef Département de Département Gestion des Stocks juge très limitée cette situation et des espaces inadaptés pouvant influencer la qualité des articles. Il sollicite une réhabilitation des magasins existants et la construction des magasins appropriés pour regrouper et sécuriser l'ensemble des immobilisations, des produits chimiques, matériels de branchements et de réseau à Bamako et dans les centres de l'intérieur.

« Enfin, avec la multiplication des centres, le renforcement du personnel surtout de contrôle est indispensable à la gestion efficiente des mouvements de stocks inter magasins, inter organisations et au respect des règles relatives aux mises en consommation » a-t-il soutenu.

Pour finir, rappelons que trois questions fondamentales constituent le code de fonctionnement au quotidien au Département Gestion des Stocks. Il s'agit de : QUOI (quel produit) faut-il réapprovisionner ? QUAND faut-il réapprovisionner ? Et COMBIEN faut-il réapprovisionner ?

CONTRÔLE ET EVALUATION FOURNISSEURS

Placé sous l'autorité du Directeur des Achats et des Stocks, la mission principale du Service Contrôle des Factures, Evaluation des Achats et chargé de la base de données fournisseurs est de s'assurer en permanence de l'efficacité des acheteurs et du bon fonctionnement de l'organisation des achats et des approvisionnements à travers la mise en place d'un tableau de bord qui permet à la Direction de disposer d'informations permanentes sur les résultats obtenus.

AMÉLIORATION DES PROCESSUS

Pour mieux veiller à la qualité et au respect des normes et sécurité, il est déployé auprès de toutes les Directions Centrales, un agent DQSE afin de diligenter l'amélioration des processus. Mme SACKO, Mariam KEITA est nommée à la Direction des ACHATS et des Stocks pour contribuer à la mise en place de la démarche qualité.

Dans ses tâches quotidiennes, Mme SACKO, collecte les données des différents départements, complète les tableaux de bords en ce qui concerne la qualité, la performance et le reporting.

DIVISION TRANSIT DE LA SOMAGEP-SA

La Division Transit a pour mission essentielle, d'assurer toutes les opérations de transit pour le compte de la Société en veillant au respect des différentes procédures liées à cette activité (tarifs des douanes, code des douanes et règlementations douanières). Elle planifie et encadre les mouvements de transit et de transport. Elle surveille la mesure et l'évolution du processus, collecte tous les documents nécessaires à la bonne exécution des opérations.

La Division Transit est pilotée par Cheick Oumar BERTHE qui se bat au quotidien pour atteindre les objectifs qui lui sont assignés.

SERVICE CONTRÔLE ET FIABILISATION DES STOCKS

Les missions dédiées à ce service, sous la gouverne de Sidy Mohamed Diallo, s'articulent essentiellement autour du respect de la procédure de Gestion des Stocks et la saisie journalière des données des magasins de Bamako et des Centres de l'Intérieur. Quant aux difficultés, elles portent sur l'insuffisance d'effectif pour couvrir l'ensemble des magasins de la SOMAGEP-SA et la mise à disposition d'un véhicule afin d'assurer un meilleur suivi, du contrôle des stocks sur l'ensemble des magasins de la Société.

COIN DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

CHAPITRE I : DISPOSITIONS GENERALES

Article 1 : Nature et Objet

Dans le cadre des lois n°92-020 du 23 septembre 1992 et 89/85-AN-RM du 01 novembre 1989, portant respectivement Code du Travail et Statut du Personnel des Sociétés et Entreprises d'Etat et du Personnel Malien des Sociétés d'Economie Mixte, le présent Règlement Intérieur a pour objet de rappeler à chacun ses droits et ses devoirs afin d'organiser la vie dans l'entreprise dans l'intérêt de Tous.

Il fixe notamment :

- la détermination des règles et prescriptions relatives à l'organisation technique du travail ;

- les modalités de paiement du salaire ;

- les principes généraux à respecter en matière d'hygiène et sécurité ;

- les règles de discipline applicables dans l'entreprise ainsi que la nature et l'échelle des sanctions pouvant être infligées aux salariés qui y contreviennent.

Article 2 : Champ d'application

Le présent Règlement Intérieur, élaboré dans le cadre du pouvoir de réglementation du chef d'entreprise et dont le projet est communiqué aux délégués du personnel conformément à l'article L65 du code du travail devient la loi des parties en ce qui concerne son domaine d'application ci-dessus précisé.

Il s'applique en conséquence à l'ensemble des travailleurs de la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable S.A.

Tout travailleur de la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable S.A. accepte par la seule signature du contrat de travail, le présent Règlement Intérieur et déclare expressément s'y conformer sans restriction ni réserve.

SANTÉ ET TRAVAIL

LES 4 CONSÉQUENCES DU STRESS AU TRAVAIL

D'un individu à l'autre, la traduction de cette dynamique en symptôme(s) se décline en écho à son histoire personnelle. Cependant, les recherches en psychologie du travail permettent d'envisager 4 registres principaux de manifestations du stress professionnel :

1. Les conséquences psychologiques et émotionnelles :

On retrouve au premier plan des sentiments d'anxiété, de déprime et/ou d'irritabilité. Les personnes peuvent alors se plaindre pour des petites choses, réagir mal aux situations quotidiennes et perdre le sens de l'humour. Elles ont l'impression que « rien ne va ».

2. Les conséquences interpersonnelles :

> Le retrait social : Les personnes disent vouloir du temps pour elles, mais on peut entendre une forme d'évitement des situations sociales.

> L'agressivité : Les personnes sont plus enclines aux conflits interpersonnels. Ce type d'expression des tensions est une voie privilégiée chez les personnes dépendantes, du point de vue relationnel.

3. Les conséquences professionnelles :

C'est le rapport au travail, à la tâche même, qui est affecté. Cela peut se traduire par un manque d'implication, de l'ennui ou une perte d'intérêt. Les personnes peuvent aussi évoquer un ensemble d'incidents ou d'erreurs qui impactent la qualité de leur travail. Des difficultés de concentration et une augmentation de l'absentéisme peuvent apparaître.

4. Les conséquences physiques :

Un « style de vie » toxique : augmentation de la consommation de substances (alcool, médicaments, café, tabac,…), perturbation des cycles du sommeil.

Des plaintes relatives à des troubles physiques : une personne exprimant son stress de cette manière rapporte des inquiétudes fréquentes concernant sa santé ainsi que certains symptômes physiques tels que la fatigue, les troubles de la digestion ou la tension artérielle.

QUART DE FINALE DE LA COUPE BNDA, 2019

LA SOMAGEP-SA ÉLIMINÉE AUX TIRS AU BUT

L'équipe de la SOMAGEP-SA s'est inclinée face celle de la CAMED en quart de finale de la Coupe BNDA, édition 2019. C'était samedi 6 avril, sur la pelouse du SNJ, lors des tirs au but intervenus après le temps réglementaire et la prolongation soldés par un score vierge. Si s'en est fini pour l'Equipe dans la coupe BNDA, elle jette désormais son dévolu sur la coupe CORPO qui démarre le 19 avril prochain.

Engagée dans la conquête désormais de la coupe BNDA, 12ème édition, lancée le 16 mars, l'équipe de la SOMAGEP-SA s'est qualifiée pour les quarts de finale, après ses victoires contre les équipes de la BMS, 2-1 et des vétérans de Kalaban (CVKP) 3-1. Le dernier match de poule, sans grand enjeu pour la SOMAGEP-SA déjà qualifiée, a été livré contre l'Equipe de l'EDM-SA qui s'est imposée par le score de 3 à 1.

Cent-vingt minutes jouées sans le moindre but!

Le match de quart de finale de l'équipe de la SOMAGEP-SA, diminuée par l'absence de certains de ses joueurs clés pour raison de mission, s'est joué contre l'équipe de la CAMED. C'était le samedi 6 avril dernier, sur le terrain de l'USFAS dans l'enceinte du Service National des Jeunes (SNJ) à partir de 16h00. Les deux formations se sont affrontées durant les 90 mn de temps réglementaire plus 30 mn de prolongation dans la parité de score 0-0.

Pour départager les deux équipes, la séance de tirs au but a été l'ultime recours. L'échec du dernier tireur de l'équipe de la SOMAGEP-SA a profité à la CAMED de gagner le match pour se qualifier en demi-finale.

A rappeler que c'est en 2015 que l'équipe de la SOMAGEP-SA a commencé à participer aux phases finales de la coupe BNDA. Aujourd'hui, l'équipe, qui est à sa cinquième participation a été sacrée championne deux fois, en 2015 et 2017.

Sortie des compétitions de la coupe BNDA, l'équipe n'a pas perdu son temps pour s'engager dans la conquête de la coupe du tournoi corporatif dénommé « Coupe Corpo ». Laquelle, d'envergure nationale, sera organisée par l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM) du 19 avril au 1er mai 2019.

Soulignons que l'organisation de la coupe corpo est une initiative instituée par l'Union Nationale des Travailleurs du Mali pour fédérer et promouvoir le brassage et la cohésion entre les travailleurs des sociétés ou des structures affiliées à l'organisation syndicale.

A rappeler que la Coupe Corpo est à sa 18e édition.

SOCIETE MALIENNE DE GESTION DE L'EAU POTABLE - S.A.

ACCES AUX BRANCHEMENTS SOCIAUX DE LA SOMAGEP-SA (ROBINET)

LES SIX (6) CRITÈRES D'ATTRIBUTION À REMPLIR !

Le projet structurant d'alimentation en eau potable de la ville de Bamako à partir de la localité de Kabala, initié par le Gouvernement du Mali pour résoudre définitivement le problème d'eau potable dans la capitale et environnants, prévoit la réalisation de 100 000 branchements sociaux à l'attention des foyers les plus démunis.

Pour bénéficier d'un branchement social en eau, veuillez adresser une demande en Agence clientèle de la SOMAGEP-SA si vous respectez les critères suivants :

1. La parcelle doit disposer d'un Titre de propriété, en bonne et due forme (Pour un locataire, il faut l'autorisation du propriétaire) ;
2. La parcelle doit être occupée avec une maison bâtie dessus (les terrains vides ne sont pas éligibles) ;
3. La maison doit être habitée (ne pas être construite en étage) ;
4. La maison doit être une résidence et non utilisée pour une activité professionnelle ;
5. La maison ne peut avoir qu'un seul branchement (Si la demande concerne plusieurs branchements, un seul peut bénéficier du tarif social) ;
6. La maison doit être située à moins de 30 mètres et le branchement ne peut être réalisé que perpendiculairement au réseau de distribution.

La SOMAGEP-SA à votre service !

BP E 708 Bamako - Rue 41 - Djicoroni Troukabougou - Bamako, République du Mali
Tel.:+223 20 70 41 00 - Fax : +223 20 22 55 80 - Email : somagep@somagep.ml - Site web : www.somagep.ml